

13. LES DROITS DE DOUANE DE TRUMP – AVRIL 2025

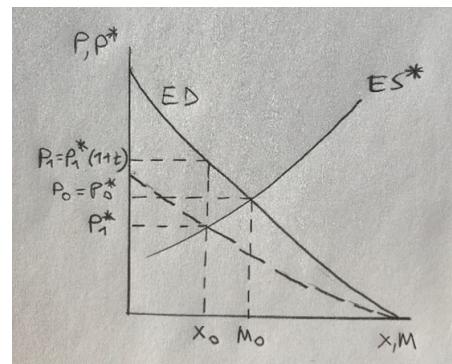
Le 2 avril 2025, Donald Trump a annoncé une série de tarifs douaniers "de représaille" très élevés envers tous les pays désignés comme dégageant un excédent commercial trop élevé face aux USA. Les taux varient fortement entre pays (par exemple 31% pour la Suisse ou 20% pour l'UE). Une des explications fournies est l'utilisation d'une formule de calcul permettant de rétablir l'équilibre de la balance commerciale bilatérale avec le pays incriminé, qui se présente ainsi:

$$t = \frac{m_0 - x_0}{\varphi \varepsilon m_0}$$

où t est le tarif ad valorem (%), $m_0(x_0)$ la valeur des importations (exportations) américaines, ε la valeur absolue de l'élasticité-prix de la demande d'importation américaine et φ une normalisation de l'élasticité-prix de l'offre d'exportation étrangère (égale à 0 si l'offre étrangère est totalement inélastique et à 1 si l'offre étrangère est totalement élastique, cf. démonstration en annexe).

Formule correcte en théorie

La formule est basée sur le graphique ci-contre. Si l'objectif est de réduire les importations au niveau x_0 il faut déplacer la demande d'importation américaine (ED) vers la gauche jusqu'à ce qu'elle intersecte l'offre étrangère (ES^*) à la verticale de x_0 . Remarquez que le déplacement de ED est un pivotement autour de l'abscisse à l'origine puisque le tarif est en %. On constate effectivement sur le graphique que le tarif est d'autant plus élevé que l'écart entre m_0 et x_0 est important et que les pentes des deux courbes ED et ES^* (ou leurs élasticités au point initial) sont faibles.



Politique aberrante dans la réalité

Même si l'argument de « protection des emplois locaux » en faisant « payer les producteurs étrangers » fait mouche politiquement, l'abrupte introduction de tarifs de cette ampleur ne fait aucun sens économiquement et ceci pour plusieurs raisons (liste non exhaustive):

Les partenaires commerciaux vont réagir. Ils vont adopter des tarifs supplémentaires eux-mêmes, ce qui pénalisera les exportations américaines.

L'économie mondiale va ralentir en raison de la guerre commerciale. Cela contractera aussi la demande pour les exportations américaines.

La distribution du revenu va devenir plus inégale aux USA. Ce sont les consommateurs qui vont payer les tarifs au travers de prix plus élevés, et les ménages les plus pauvres sont ceux qui dépensent proportionnellement le plus sur les biens importés.

Revenir en arrière sera difficile. Les rentrées fiscales supplémentaires risquent d'être utilisées pour financer des baisses d'impôts. Une fois ce nouveau système en place, il sera difficile pour le gouvernement américain de se passer des tarifs même s'ils ne donnent pas satisfaction.

Même si ces tensions ne sont que transitoires la facture sera lourde. Admettons qu'un accord soit conclu in extremis pour éviter une guerre commerciale. La période d'incertitude et la détérioration de la confiance qui l'auront précédé pèseront lourd sur les investissements et les perspectives de relance.

Une erreur stratégique. L'objectif affiché est de corriger le déficit commercial américain au travers de tarifs. Cette fixation mercantiliste de l'administration au pouvoir du pays le plus puissant de la planète replonge l'économie mondiale dans la situation de dilemme du Prisonnier dont elle s'était péniblement extirpée depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Annexes

Démonstration de la formule tarifaire:

Etape 1 : Pour rétablir l'équilibre de la balance commerciale, on veut une hausse de P telle que les importations ($m = ED(P)$) diminuent de $m_0 - x_0$. Par différentiation totale on a que (attention: $dED < 0$):

$$-dED = -ED'(P)dP = m_0 - x_0$$

En multipliant par m_0 , et en notant ε l'élasticité-prix de la demande d'importations en valeur absolue ($\varepsilon = -ED'(P)(\frac{m_0}{P})$), on obtient :

$$m_0 - x_0 = m_0 \varepsilon \hat{P} \quad [1]$$

où \hat{P} est le taux de croissance de P ($\hat{P} = dP/P_0$).

Etape 2 : La relation entre prix domestique (P) et le prix international (P^*) est : $P = P^*(1 + t)$, avec $P_0 = P_0^*$ car au départ le tarif est nul ($t_0 = 0$). Par conséquent, on peut écrire :

$$\hat{P} = \frac{P_1 - P_0}{P_0} = \frac{P_1^*(1+t) - P_0^*}{P_0^*} = (1 + \hat{P}^*)(1 + t) - 1$$

En développant et en supposant que le terme d'interaction (\hat{P}^*t) est négligeable, on obtient :

$$\hat{P} = \hat{P}^* + t \quad [2]$$

Etape 3 : La variation de la demande d'importation (dED) doit être égale à la variation de l'offre étrangère (dES^*). En utilisant le même type de manipulations que pour obtenir l'équation [1], et en notant η l'élasticité-prix de l'offre étrangère (attention: $\hat{P}^* < 0$) on a:

$$dED = -m_0 \varepsilon \hat{P} = dES^* = x_0 \eta \hat{P}^*$$

En exploitant le fait que $m_0 = x_0$, et en combinant l'équation ci-dessus avec l'équation [2], on obtient:

$$t = \varphi \hat{P} \quad [3]$$

où $\varphi = \frac{\eta + \varepsilon}{\eta}$ est une mesure normalisée de η , qui varie entre 0 et 1 plutôt qu'entre 0 et $+\infty$.

Finalement, en combinant les équations [1] et [3] on trouve bien la formule utilisée par l'administration américaine pour déterminer les tarifs d'avril 2025.

Cette formule n'est valable qu'en équilibre partiel et ceteris paribus (cf. page précédente). De plus, pour l'implémenter, l'administration américaine a choisi des valeurs de φ anormalement faibles (<https://ustr.gov/issue-areas/reciprocal-tariff-calculations>).

Lecture non technique recommandée

Jagdish Bhawati (2011), Why free trade matters, Project Syndicate, <https://www.project-syndicate.org/commentary/why-free-trade-matters-2011-06>